

A L'ADPA

AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES

Profitez d'une nouvelle valeur donnée aux métiers du domicile et du médico-social



Un meilleur système de rémunération grâce à l'avenant 43

Reprise de l'ancienneté dans l'emploi

Prise en charge des frais de déplacement

Interventions à proximité de votre domicile

Avantages sociaux (mutuelle, avantages logement, CE, ...)

Reconnaissance de l'expérience, des compétences et de la polyvalence

KIT COVID

Equipements professionnels fournis pour des interventions en toute sécurité

Du temps partiel au temps plein (petit temps de travail possible)

HORAIRES FLEXIBLES

Management de proximité (réunions mensuelles)

Accompagnement à la prise de poste (tutorat, ...)

Accompagnement au développement de carrière



L'ADPA RECRUTE, REJOIGNEZ-NOUS !

Possible découverte du métier avant de s'engager

✉ recrutement@adpa38.fr

🌐 www.adpa38.fr

☎ 04 76 40 89 25

